

MEMOIRE

présenté dans le cadre des travaux de

Avant-projet de Politique de protection

et de

Mise en valeur des milieux naturels

sur le territoire de la Ville de Montréal

par

Alison Hackney

le 19 avril 2004

J'accueille cette initiative de la Ville de Montréal les bras ouverts. C'est très bien que la Ville reconnaisse la valeur économique, sociale et écologique des milieux naturels incomparables **comme ceux** qui nous entourent à Senneville. J'apprécie surtout que la politique mette de l'accent sur l'importance de protéger les zones adjacentes aux milieux naturels encore intacts pour assurer leur intégrité. J'applaudis l'esprit d'ouverture et le désir de collaborer avec les propriétaires et tous les acteurs du secteur. Et, il n'est pas trop tôt!

Un héritage familial depuis plus de 100 ans

J'habite Senneville depuis presque 50 ans; ma mère, ma tante, ma grand'mère, y ont habité toute leur vie. Ma famille est à Senneville depuis plus que 100 ans et ça fait plus que cent ans que nous protégeons **nos terres** par une gestion attentionnée, quelques quarante hectares d'une valeur exceptionnelle sur les plans écologique, historique, et archéologique.

Les propriétés

Je vous fais une brève description des deux propriétés qui appartiennent à ma soeur, mes deux frères et moi (nos parents sont récemment décédés), et vous allez tout de suite saisir les liens **qui existent** avec **votre** projet de politique de protection des milieux naturels.

Notre ferme de 23 **hectares (ha)** s'étend de l'Arborétum Morgan jusqu'à l'Autoroute 40. En plus des champs; trois boisés (totalisant environ 7 ha) comprennent une prucheraie et hetraie; une plantation de pins rouges et blancs; une érablière à chêne rouge avec des ostryers de Virginie. Huit hectares sont cultivés en légumes bio. Sur le bord de l'eau, 4 hectares qui était la résidence de ma mère sont encore boisé, et les rivages sont resté pour la plupart dans leur état naturel.

La jonction des deux propriétés forment un continuum écologique, et, il est important de souligner **que ce dernier fait partie d'un** corridor naturel entre le Lac des deux montagnes et la forêt en haut du plateau. Par exemple, les Cerfs de Virginie passent par là pour aller s'abreuvoir dans le lac. Parmi les autres espèces fauniques observées il y a : Castor, Vison, Belette, Martre d'Amérique; Grand duc, petit duc, Harfang des neiges, Petite nyctale, Buse à épaulettes (espèce à risque), Buse à queue rousse, Petite buse, Epervier brun, Faucon crécerelle, Grand Pic, Canard huppée, Bernache d'Amérique, Oie blanche; Couleuvre tâchetée, Rainette versicolore, Ouaouaron, Chélydre serpentine, Tortue peinte. Le Merle bleu a niché pour la première fois depuis le temps de mon grand-père dans les boîtes de nidification que nous lui avons fournies.

Les démarches faites par ma famille

Je vous fais maintenant un petit résumé de ce que ma famille a fait depuis tout ce temps pour protéger ces habitats précieux.

Lors de la formulation de la Loi sur la protection des terres agricoles en 1978, ma mère et ma tante (alors propriétaires) ont fait campagne pour l'inclusion de leurs fermes dans la zone verte. Mon frère, échevin à l'époque, a parrainé une des premiers règlements sur l'utilisation non-agricole de pesticides et herbicides.

Nous avons maintenu les champs en bon état même dans les années où nous ne pratiquions pas d'agriculture. Nous avons maintenu les rives et boisés dans un état naturel afin de favoriser la faune et la flore, et aussi entretenu la ruine du Fort Senneville (construit en 1703) qui est situé sur la propriété et qui, grâce à une collaboration avec le Ministère de la Culture et des Communications, est classé site historique et site archéologique depuis 2003.

En collaboration avec le Collège Macdonald, mon père a créé deux étangs pour fournir de l'habitat à son canard préféré, le Canard huppé. Depuis environ sept ans, je fais de la production de légumes certifiés biologiques – c'est-à-dire sans intrants synthétiques - sur la ferme. De concert avec le développement de mon entreprise, je tisse continuellement des liens avec des organismes susceptibles de m'aider avec mon objectif de conservation permanente de la ferme et des milieux naturels sur la propriété. **Soyez certain que c'est sans vantardise que j'affirme que** ma famille a contribué à maintenir intacts des éléments patrimoniales de grande valeur sur les plans écologique, sociale, et historique.

Nos attentes

Ma famille est très disposée à collaborer avec la Ville pour la conservation de l'ensemble des deux propriétés. J'envisagerai pour la réalisation de mon projet un ensemble d'outils qui pourrait inclure **entre autres** une ou des servitudes de conservation.

Il nous apparaît également important de renforcer les aspects de la Loi sur la protection du territoire agricole (LPTAAQ) **surtout le volet concernant les fermes situées en** milieu urbain. La ferme procure non seulement un zone tampon pour les boisés et autres milieux naturels et un terrain de chasse pour les rapaces. Les terrains et les boisés forment un tout avec la ferme et doivent être considéré comme un tout indivisible en vertu de la LPTAAQ.

J'appuie également les démarches faites par l'Union des producteurs agricoles pour qu'une révision de la structure des taxes pour les propriétés agricoles **soit faite.**

Des moyens particuliers doivent être consentis pour la protection formelle des rives situées sur le lac des Deux Montagnes **ainsi que pour la protection et** peut-être l'acquisition du site du Fort Senneville..

J'appuie votre initiative d'explorer d'autres avenues avec des partenaires de différents milieux, Je verrai très bien une collaboration avec les instances municipales, du Québec (Culture, Mapaq, Menviq), et du Canada ainsi qu'avec des organismes de conservation et

possiblement la fondation d'un organisme de protection privé pour assurer la gestion et la protection du site.

Le plus grand danger que je constate actuellement, tout autour de moi, est l'étalement de la banlieue qui se poursuit à un rythme fou. J'appelle ça du développement sauvage, car ces nouveaux quartiers domiciliaires ne sont intégrés à aucun plan d'urbanisme qui permettrait, par exemple, une utilisation plus efficace du réseau de système du transport public; une diminution de l'utilisation frugale de l'espace minimisant ainsi les coûts d'infrastructure et un respect de la terre arable qui disparaît actuellement et à une vitesse vertigineuse sous l'asphalte.

Il m'apparaît important que tout projet de construction doive être soumis à une évaluation très sévère de tous les coûts. Il se peut fort bien que telles études démontrent que l'effet de l'arrivée d'une flopée de nouveaux contribuables, bien que souhaitable, est anéanti par les lourdes charges d'un étalement banlieusard.

Je vous remercie de votre attention. Vous pouvez être assuré de mon engagement et je serais tout à fait contente de travailler avec la Ville de Montréal dans la réalisation d'objectifs que nous partageons.